

A l'instant où l'on demandait sa mort

MOHAMED AJAR

TEL QUE JE L'AI VU

L'HUMANITÉ

18-9-1971

DERNIERE image de Mohamed Ajar tel qu'il était quand le tribunal s'est retiré avant le verdict : un homme aux larges épaules, aux épais sourcils noirs, grosse moustache et bouche souriante, regard fraternel.

A l'aise devant la brochette de collabos, qui réclamaient sa tête, comme à une réunion syndicale. L'air de dire : « Eh bien, c'est comme ça. Cela fait partie de la lutte des mêmes contre les mêmes. Pourquoi s'étonner ? ».

Ajar c'est un homme du Sud marocain, âgé de 51 ans, un des tout premiers syndicalistes du Maroc, un des fondateurs de la résistance marocaine contre les colonialistes français et déjà condamné à mort pour cela. On l'appelait Saïd Bounaïlat en ce temps-là. Et c'est sous ce nom de résistant de Saïd Bounaïlat que vient de tomber sur les téléscripteurs l'annonce de la condamnation à mort d'Ajar.

Il était, avec Basri (heureusement libre, quelque part au Maroc, continuant la lutte sous la protection de son peuple) « l'homme à abattre ». Avec Ahmed Benjelloul, il avait été livré au pouvoir royal par Franco en février 1970. Livré en échange, dit-on, d'un accord entre Rabat et le gouvernement franquiste sur les phosphates du Rio de Oro.

Un cadeau de Franco

En effet, M. Lopez Bravo, ministre des Affaires étrangères de Franco, devait se rendre en visite officielle au Maroc à l'occasion de l'ouverture de discussions sur les phosphates. L'arrestation était un cadeau de Franco au pouvoir marocain.

Pour cela, on avait violé la loi espagnole elle-même, qui indique qu'en aucun cas ne sera autorisée la livraison pure et simple, de police à police, en dehors de toute demande d'extradition régulière. Le barreau de Madrid, lui-même, pour la première fois depuis la guerre civile, avait protesté contre l'enlèvement et la livraison de Mohamed Ajar.

Le nonce apostolique lui-même, le 23 février 1970, faisait savoir au gouvernement espagnol que le Saint-Siège était intéressé à cette affaire.

Le souvenir de Ben Barka

Mais si Ajar et Benjelloul avaient échappé à la mort, au petit matin de janvier 1970, quand les policiers espagnols en civil avaient fait irruption au domicile d'Ajar à Madrid, c'était grâce à l'épouse de Mohamed Ajar. En effet celle-ci était venue rendre visite à son mari la veille. Elle se trouvait dans la chambre voisine lorsque son mari fut arrêté par la police de Madrid. Comprenant immédiatement ce qui se passait, et pensant non sans raison que l'enlèvement et l'assassinat de Ben Barka étaient en train de se reproduire concernant son mari, Mme Ajar se jeta sur les policiers, toutes griffes dehors, se roula devant eux, hurla par la fenêtre pour alerter la population des immeubles voisins.

Sa ruse réussit. Surpris, les policiers furent obligés d'arrêter Mme Ajar avec son mari. Dès lors, il devenait difficile de livrer Ajar au pouvoir marocain sans que personne n'ait été informé.

Nuit et brouillard

Une année durant Ajar et ses compagnons restèrent enchaînés ; leurs poignets sont encore profondément marqués par les fers. Pendant plusieurs mois, ils restèrent, les yeux bandés, quelque part dans les bagnes « Nuit et brouillard » d'Oufkir.

Au bout de huit à neuf mois, Mme Ajar, qui avait été relâchée, était persuadée que son mari avait été achevé en prison. Elle recevait d'ailleurs les condoléances de ses amis et de sa famille. Les signes de deuil traditionnels au Maroc, c'est-à-dire les planches symboliques du cercueil, étaient disposées devant la porte comme une maison où on veille un mort.

Un an après l'enlèvement à Madrid, les avocats, les amis d'Ajar, les membres de l'UNFP dont il est, avec Ben Barka,

un des fondateurs apprenaient enfin qu'Ajar était en vie. Profondément marqué par les tortures, il était présenté à un juge d'instruction.

Pas de dimanche pour les bourreaux

Tel est l'homme dont les minutes sont comptées. Le bourreau demandait quarante-huit têtes. L'action unie en a sauvé quarante-sept. Je pense, notamment, à l'écrivain et journaliste El Forkani que les policiers furent bien prêts d'assassiner dans sa prison et dont nous avons pu ramener la peine à dix ans.

C'est une victoire d'avoir « brisé les barreaux des prisons pour ses frères », même si ces frères ne sont pas tous libres. Qu'ils soient vivants, c'est un succès immédiat qui sera suivi d'autres luttes jusqu'à la libération de tous les patriotes poursuivis.

Mais Ajar ne doit pas mourir. Nous avons peu de temps pour gagner de vitesse ses bourreaux. Le verdict est tombé ce vendredi soir, trop tard pour que les travailleurs soient prévenus et demain, c'est dimanche... Il n'y a pas de dimanche pour les bourreaux.

Je me souviens des mains d'Ajar, le bracelet rougeâtre des fers gravé à ses poignets. Je me souviens de sa poignée de main, forte et fraternelle : les deux mains serrant la mienne quand j'apportai à l'audience, aux accusés, l'assurance de notre solidarité agissante. J'étais très émue. Les gardes allaient nous séparer. Je me souviens avoir dit : « Nous ne vous abandonnerons jamais ». Ajar n'a pas eu le temps de répondre ; mais, alors que le tribunal se retirait pour délibérer, ma dernière image du vieux syndicaliste parmi ses compagnons, ce fut ses deux mains serrées qu'il élevait bien haut, au-dessus des têtes, en un dernier salut, entre les mitraillettes des gardiens.

Au-delà du combat pour son propre peuple et pour sa patrie, Ajar a toujours été sur le front anti-impérialiste un combattant émérite, fidèle, courageux.

Chaque minute compte pour le sauver.

Madeleine RIFFAUD.